091-259102457-20210930-B2021_21

DEPARTEMENT DE L'ESSONNE

R E P U B L I Q U E F R A N C A I S E LIBERTE -EGALITE -FRATERNITE SYNDICAT MIXTE ORGE YVETTE SEINE

N°B2021/21

Le Bureau Syndical légalement convoqué le 24 septembre 2021, s'est assemblé le 30 septembre 2021 à 19h00, au siège social du syndicat, sous la Présidence de M Brahim OUAREM.

Nombre de Vice-présidents en exercice : 6

Présents : Daniel ESPRIN, Michel NOEL, Brahim OUAREM, Sylvain TANGUY

Pouvoirs: Jean-Claude DELIANCOURT

Absents excusés: Patrick BARRANCO, Grégory GOBRON

Présents: 4 Pouvoirs: 1 Votants: 5

Le Président constate le quorum et procède à la nomination d'un secrétaire de séance conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Monsieur Daniel ESPRIN est désigné secrétaire de séance,

OBJET: LES AUTORISATIONS SPECIALES D'ABSENCE (ASA) ET FACILITES HORAIRES

Le Bureau Syndical,

Vu la délibération du Comité Syndical en date du 14 septembre 2020 donnant délégation d'attribution au Bureau Syndical,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la loi nº 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Considérant que l'article 59 de la loi 84-53 du 26 janvier 1984 prévoit l'octroi d'autorisations d'absences pour les agents publics territoriaux,

Considérant que la loi ne fixe pas les modalité d'attribution concernant les autorisations liées à des événements familiaux et que celles-ci doivent être déterminées localement, après avis du Comité Technique

Vu l'avis du Comité Technique en date du

L'organe délibérant après en avoir délibéré :

DECIDE de l'octroi et de l'application des autorisation spéciales d'absences et facilités horaires telles que définies ci-dessous :

L'autorité territoriale,

99_DE-091-259102457-20210930-B2021_21-DE

1.1 - à l'occasion de	certain événements far	niliaux		
NATURE DE L'EVENEMENT	DUREE	JUSTIFICATIFS A FOURNIR	OBSERVATIONS	REFERENCES
Naissance ou adoption	3 jours (en plus du congé paternité) le congé de naissance est à prendre le jour de la naissance ou le 1er jour ouvrable qui suit et le congé d'adoption dans les 15 jours entourant l'arrivée de l'enfant	Extrait de naissance Décision de placement	Dans les 15 jours entourant l'événement sans tenir compte des nécessités de service	Pour les agents contractuels Loi n°46-1085 du 28 mai 1946 Pour les fonctionnaires Loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 article 57 b et c Article 8 du décret 2021-846 du 29 juin 2021.
Garde d'enfant malade	1 fois les obligations hebdomadaires de service + 1 jour Doublé si l'agent assume seul la charge de l'enfant ou si le conjoint est à la recherche d'un emploi ou ne bénéficie pas d'autorisation d'absence	Certificat médical	Sous réserve des nécessités de service, pour des enfants âgés de 16 ans au plus (pas de limite d'âge pour les personnes en situation de handicap) Par année civile quel que soit le nombre d'enfants, à l'un ou l'autre des conjoints ou concubins	Note d'information du Ministère de l'Intérieur et de la décentralisation n°30 du 30 août 1982
Décès d'un enfant ou d'une personne dont l'agent à la charge effective et permanente	Si l''enfant ou la personne dont l'agent a la charge effective et permanente a plus de 25 ans : 5 jours ouvrables Si l'enfant ou la personne dont l'agent à la charge effective et permanente a moins de 25 ans : 7 jours ouvrés + 8 jours « complémentaires »	Acte de décès	L'ASA « complémentaire » de 8 jours peut être fractionnée. Elle doit être prise dans un délai d'un an suivant le décès de l'enfant Ces ASA n'ont pas d'incidence sur les congés annuels La rémunération du fonctionnaire est maintenue et est remboursée par la caisse des dépôts et consignation	

Application agréée E-legalite.com 99_DE-091-259102457-20210930-B2021_21-DE

	otifs professionnels			
NATURE DE	DUREE	JUSTIFICATIFS	OBSERVATIONS	REFERENCES
L'EVENEMENT		A FOURNIR		
Visite devant le médecin de prévention dans le cadre de la surveillance médicale	Durée de la visite	Convocation		Décret n°85-603 du 1 juin 1985, article 23
Examens médicaux complémentaires pour les agents	Durée des examens	Convocation		
soumis à des risques particuliers, les personnes en situation de handicap et les femmes enceintes	on Summing of the Control of the Con			
Actes médicaux nécessaires à l'assistance médicale à la procréation (PMA)	La durée de l'absence est proportionnée à la durée de l'acte médical	Convocation	Sous réserve des nécessités de service pour la femme agent. Pour son conjoint (marié, pacsé, ou vivant maritalement) au plus 3 des actes médicaux nécessaires à chaque	Circulaire du 24 mar 2017 relative au autorisations d'absence dans le cadre d'une assistance médicale à la procréation
1.3 – liées à des mo	ntifs civiques		protocole.	
NATURE DE	DUREE	JUSTIFICATIFS	ODSTRUCTIONS	D
L'EVENEMENT	DONEE	A FOURNIR	OBSERVATIONS	REFERENCES
Juré d'assises	Durée de la session	Convocation	Maintien de la rémunération Sans tenir compte des nécessités de service	Code de procédure Pénales art. 266-288 R139 à R140 — Bercy Colloc 14/04/2011
Témoin devant le juge pénal	Durée de la session	Citation à comparaître ou convocation	Sans tenir compte des nécessités de service	QE n°75096 du 05/04/2011 (JO AN)
Formation initiale des agents sapeurs-pompiers volontaires	30 jours au moins répartis au cours des 3 premières années de l'engagement dont au moins 10 jours la première année	Convocation	Autorisation d'absence ne pouvant être refusée qu'en cas de nécessités impérieuses de	mail frameworks
Formations de perfectionnement		convocation	service	

L'autorité territoriale,

Application agréée E-legalite.com

39_DE-091-259102457-20210930-B2021_21-DE Obligation de 96-370 du 3 mai 5 jours au moins par des agents 1996 motivation de la sapeurs-pompiers an décision de refus, volontaires notification Circulaire Intervention des NOR/PRMX9903519C du l'intéressé et des Convocation agents sapeurs-Durée transmission au SDIS 19 avril 1999 interventions pompiers Information de volontaires l'autorité territoriale par le SDIS deux mois au moins à l'avance sur les dates et la durée des actions de formation Etablissement recommandé de convention entre l'autorité territoriale et le SDIS pour encadrer le modalités de délivrance des autorisations d'absence Loi n° 84-53 du 26 janvier Membres Durée de la réunion Convocation Sans tenir compte des 1984 article 59-4 des nécessités de commissions pour service d'agrément l'adoption 1.4 - liées à la maternité REFERENCES **OBSERVATIONS** JUSTIFICATIFS NATURE DE DUREE A FOURNIR L'EVENEMENT Dans la limite Sur A partir du 3^{ème} mois Circulaire NOR/FPPA/96/100038/C demande de de grossesse Pendant la maximale d'une l'agent et sur Sous réserve des du 21 mars 1996 heure par jour grossesse n° du avis nécessités horaires QE 69516 du 19/10/20210 médecin de du service prévention Sans tenir compte Sur avis du Séances Durée des séances médecin de des nécessités de préparatoires à service prévention l'accouchement au vu des pièces justificatives Examens Sans tenir compte Durée de l'examen Certificat médicaux médical des nécessités de obligatoires: sept services prénataux et un post natal Accordée en raison Dans la limite d'une Allaitement de la proximité du heure par jour, à prendre en deux fois lieu où se trouve l'enfant Sous réserve des

L'autorité territoriale,

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Versailles dans un délai de 2 mois à compter de sa publicité

nécessités de service

Application agréée E-legalite.com 99_DE-091-259102457-20210930-B2021_21-DE

2.1 Mariage ou PAC	S			
NATURE DE L'EVENEMENT	DUREE	JUSTIFICATIFS A FOURNIR	OBSERVATIONS	REFERENCES
De l'agent	5 jours ouvrables	e in a constant pass	A SECTION OF THE SECT	
D'un enfant de l'agent ou du conjoint	2 jours ouvrables	Extrait d'acte d'état	SUBJECT STREET	
D'un ascendant, frère, sœur, beau- frère, belle-sœur, de l'agent	1 jour ouvrable	turo maken nurbangga	e d'una sobalit	
2.2 Décès ou maladi	e très grave			
NATURE DE	DUREE	JUSTIFICATIFS A	OBSERVATIONS	REFERENCES
L'EVENEMENT		FOURNIR		
Du conjoint (concubin pacsé)	5 jours ouvrables	studi 8 ob Rysh ob 5g	iga nu e suig es parti	Area or groupe
D'un enfant du conjoint	3 jours ouvrables	netue" ab estre al 191	great à no no b loire ne de	
Ou père, de la mère de l'agent ou du conjoint	3 jours ouvrables	Extrait d'acte d'état	tio med multi-post-	kalining mengan kalingan pangan
Des autres ascendants de 'agent	1 jour ouvrable	civil ou certificat médical	o de la comunicación de la contraction de la con	the Lab remove A.c.a the Lab remove A.c.a the asset them is the asset
Du gendre, de la pelle-fille de l'agent	1 jour ouvrable		CHANG SECOS NIL AND THE	in the regulation of the solding the soldi
D'un frère, d'une œur de l'agent	3 jours ouvrables			
D'un oncle, d'une ante	1 jour ouvrable	n Hanka ro ado a con esta facili		
O'un petit-fils, I'une petite-fille , I'un neveu, d'une Lièce De l'agent	a status (1.50 artes un			
2.3 Liées à des événe	ments de la vie cou	irante		
ATURE DE EVENEMENT	DUREE	JUSTIFICATIFS A FOURNIR	OBSERVATIONS	REFERENCES
oncours et examen n rapport avec administration locale	Le jour de l'épreuve	convocation		Loi n°84-594 du 12 juillet 1984 – décret n° 85-1076 du 9 octobre 1985
on du sang	Durée de la séance	certificat	ruemib ecuses mens	an a octobre 1982
Déménagement du Onctionnaire	1 jour	Toutes pièces	Délai de route laissé à l'appréciation de l'autorité territoriale	

L'autorité territoriale,

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Versailles dans un délai de 2 mois à compter de sa publicité

99 DE-091-259102457-20210930-B2021 21-DE

3 - LES AUTORISATIONS SPECIALES D'ABSENCES (ASA) DES AGENTS CONTRACTUELS DE DROIT PRIVE

3.1 Autorisation d'absence pour événements familiaux (article L. 3142-1 du code du travail)

DUREE DE L'AUTORISATION

Tout salarié bénéficie, sur justification et à l'occasion de certains événements familiaux, d'une autorisation exceptionnelle d'absence

4 jours pour son mariage ou pacs

3 jours pour chaque naissance survenue à son foyer ou pour l'arrivée d'un enfant placé en vue de son adoption. Ces jours d'absence ne se cumulent pas avec les congés accordés pour ce même enfant dans le cadre du congé maternité

1 jour pour le mariage d'un enfant

Pour le décès d'un enfant : 5 jours pour le décès d'un enfant ou :

7 jours ouvrés si l'enfant est âgé de moins de 25 ans ;

7 jours ouvrés, quel que soit son âge, si l'enfant décédé était lui-même parent ;

7 jours ouvrés, en cas de décès d'une personne âgée de moins de 25 ans à la charge effective et permanente du salarié :

En outre, le salarié a droit, en plus, à un congé de deuil de 8 jours en cas de décès de son enfant âgé de moins de 25 ans ou d'une personne âgée de moins de 25 ans à sa charge effective et permanente. Ce congé de deuil peut être pris dans un délai d'un an à compter du décès de l'enfant

3 jours pour le décès du conjoint ou du partenaire lié par un pacte civil de solidarité, du père, de la mère, du beau-père, de la belle-mère, d'un frère ou d'une sœur.

Important : il y a maintien de la rémunération

aux termes de l'article L. 3142-2 du code du travail « les jours d'absence pour événements familiaux n'entrainent pas de réduction de la rémunération. Ils sont assimilés à des jours de travail effectif pour la détermination de la durée du congé annuel »

3.2 Autorisation d'absence pour enfant malade (article L. 1225-61 du code du travail)

DUREE DE L'AUTORISATION

L'article L. 1225-61 du code du travail dispose :

«le salarié bénéficie d'un congé non rémunéré en cas de maladie ou d'accident, constaté par un certificat médical, d'un enfant de moins de 16 ans dont il assume la charge au sens de l'article L.513-1 du code de la sécurité sociale.

La durée de ce congé est au maximum de 3 jours par an. Elle est portée à 5 si l'enfant est âgé de moins de un an ou si le salarié assume la charge de trois enfants ou plus âgés de moins de 16 ans. Important : il s'agit d'un congé non rémunéré.

3.3 Autorisation d'absence et congé maternité (articles L1225-16 à L.1225-28 du code du travail)

DUREE DE L'AUTORISATION

La salariée bénéficie d'une autorisation d'absence pour se rendre aux examens médicaux obligatoires prévus par l'article L.2122-1 du code de la santé publique dans le cadre de la surveillance médicale de la grossesse et des suites de l'accouchement.

Ces absences n'entrainent aucune diminution de la rémunération et sont assimilées à une période de travail effectif pour la détermination de la durée des congés payés ainsi que pour les droits légaux ou conventionnels acquis par la salariée au titre de son ancienneté dans l'entreprise.

L'autorité territoriale,

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Versailles dans un délai de 2 mois à compter de sa publicité

le 14/10/2021

pplication agréée E-legalite.

3.4 - Autorisations d'absence dans le cadre d'une assistance médicale à la procréation (PIVIA)

DUREE DE L'AUTORISATION

L'article L. 1225-16 du code du travail a été modifié par l'article 87 de la loi n°2016-41 du 26 janvier 2016 relative à la modernisation de notre système de santé, afin d'instaurer pour la salariée et son conjoint un droit à autorisation d'absence pour les actes médicaux nécessaires à l'assistance médicale à la procréation (PMA).

La durée de l'absence est proportionnée à la durée de l'acte médical.

Le salarié conjoint de la femme bénéficiant d'une assistance médicale à la procréation, peut, sous réserve des nécessités de service, bénéficier d'une autorisation d'absence pour assister à trois au plus de ces actes médicaux obligatoires.

4 - LES FACILITES DE SERVICES OU HORAIRES

4-1 Lors de la rentrée scolaire

Des facilités horaires sont accordées, le jour de la rentrée scolaire, aux pères et mères de famille ainsi qu'aux personnes assumant seules la charge d'un ou plusieurs enfants, inscrits ou devant être inscrits dans un établissement d'enseignement préélémentaire ou élémentaire. Cette mesure est également prévue pour l'entrée des enfants en classe de sixième.

Ces facilités ne sont pas des autorisations d'absence et peuvent faire l'objet de récupération. L'octroi de ces facilités doit rester compatible avec le bon fonctionnement du service

Durée autorisée : 1 heure

Pour tous les agents de la collectivité quel que soit leur statut

PRECISE qu'un délai de route qui ne peut excéder 48 heures aller et retour est, en outre, laissé à l'appréciation du chef de services (réponse ministérielle n°44068 JO Assemblée Nationale)

DIT que l'ensemble de ces autorisations spéciales d'absence s'applique aux fonctionnaires territoriaux ainsi qu'aux agents contractuels conformément aux articles 59 et 136 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 ; que pour les agents contractuels de droit privé, c'est le code du travail qui s'applique

DIT que l'octroi d'une autorisation d'absence maintient l'agent en position d'activité

DIT que les ASA ne génèrent pas de droit à RTT (sauf celles relatives à l'exercice du droit syndical et celles pour lesquelles la loi ou le règlement prévoit qu'elles sont assimilées à du temps de travail effectif - circulaire du 31/03/2017).

DIT que les autorisations d'absence sont accordées au moment de l'évènement et ne peuvent être ni reportées, ni accordées pendant un congé annuel, ni récupérées.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Vote						
UNANIMITE						
Pour	5					
Contre	0					
Abstention	0					

La délibération est adoptée,

Le Président,

Brahim ØUAREM

L'autorité territoriale.

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Versailles dans un délai de 2 mois à compter de sa publicité

Application agréée E-legalite.com 99_DE-091-259102457-20210930-B2021_21-DE